

## L'actu du jour

### Tes 3 infos de la semaine : un cyclone, un chat qui ne craint pas l'eau et un entraîneur puni

Ça s'est passé entre le 28 février et le 7 mars 2025 : le cyclone Garance a fait beaucoup de dégâts sur l'île de La Réunion, Flow a remporté le César et l'Oscar du meilleur film d'animation et l'entraîneur de l'Olympique lyonnais est suspendu pendant neuf mois après avoir menacé un arbitre.



(© R. Bouhet / AFP, © UFO Distribution, © J. Pachoud / AFP.)

#### Des dégâts à La Réunion



Vendredi 28 février, **le cyclone Garance a touché l'île française de La Réunion**. Cela faisait longtemps que cette île n'avait pas connu un cyclone aussi violent, avec des rafales de vent à plus de 200 kilomètres par heure et de

très fortes pluies. Elles ont causé beaucoup de dégâts, notamment dans les champs qui servent à cultiver la canne à sucre, la vanille et d'autres fruits et légumes.

### Flow, un petit chat récompensé



L'équipe du film porte fièrement les trophées aux Oscars ! (© M. Coppola / GETTY IMAGES NORTH AMERICA / AFP.)

Le film *Flow* a reçu **le César du meilleur film d'animation** vendredi 28 février, **puis l'Oscar**, pour la même raison, dimanche 2 mars ! Ces deux cérémonies récompensent les meilleurs films au cinéma ; français, pour les Césars, et du monde entier, pour les Oscars. C'est une belle réussite pour ce film qui raconte l'histoire de Flow, un chat solitaire dans une forêt engloutie par les eaux. Flow trouve refuge sur un radeau avec d'autres animaux, avec qui il va devoir apprendre à cohabiter. **L'originalité, c'est qu'ils miaulent, grognent, ronronnent... mais ne parlent pas !**

Et il y a tellement de vie et d'aventures qu'on ne s'ennuie pas une seconde.

### Une sanction exemplaire



Mercredi 5 mars, Paulo Fonseca, l'entraîneur de l'équipe de foot de l'Olympique lyonnais, a été lourdement sanctionné après avoir menacé l'arbitre pendant un match contre Brest. **Paulo Fonseca était allé le défier front contre front. Une attitude incompatible avec ses fonctions d'entraîneur !** La Ligue de football professionnel a donc décidé de le suspendre jusqu'au 30 novembre 2025. Il n'aura plus accès au banc de touche pour observer et diriger les matchs, ni au vestiaire des arbitres. Et, jusqu'au 15 septembre, il ne pourra pas non plus accéder au vestiaire des joueurs. **Une sanction exemplaire, qui rappelle que les arbitres doivent toujours être respectés.**

---

Et toi, quelles sont les infos que tu retiens de cette semaine ? Dis-le-nous en commentaire !

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)